

CONSEIL

MUNICIPAL DES

JEUNES



Pour faire entendre tes idées

Un CMJ, C'est quoi?

Parce que c'est TA ville!



Dates à garder en tête



Présentation CMJ : 3 octobre

Fin des candidatures : 12 octobre

Election partielle : 17 octobre

Soirée élection au Repère de 18h à 21h : 20 octobre

1ère Réunion au Repère de 17h30 à 19h : 17 novembre



Laissons la parole à nos enfants.
Impliquons les dans un rôle de citoyen

Autorisation Parentale

Je soussigné(e).....

Responsable légal(e) de.....

Adresse.....

Ville.....

Téléphone.....

E-mail.....

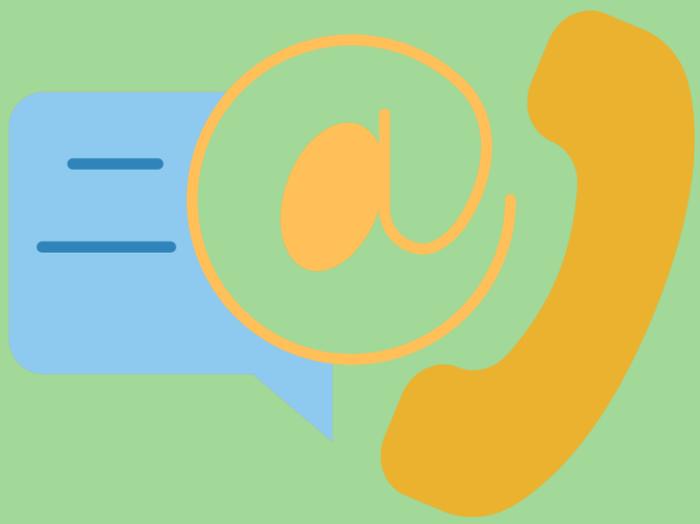
Ecole

Classe

Date de naissance / /

Autorise mon enfant à déposer sa candidature pour le CMJ.

Autorise la commune à utiliser les photographies de mes enfants



Contact

Laura

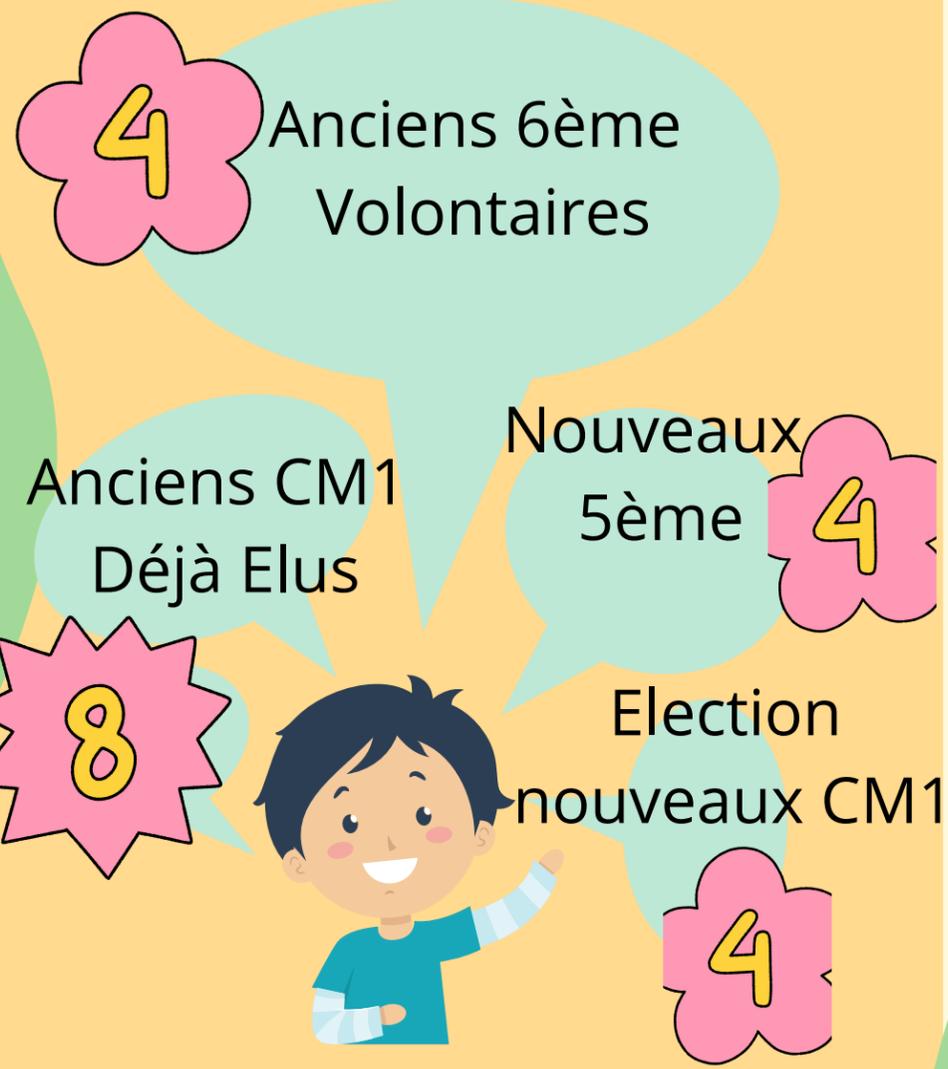
06 33 53 15 69

jeunesse@argentre.fr

Florence

06 12 23 23 16

florence.vautrain@argentre.fr



Parité sur les CM1, 5ème, 6ème !



Qui peut être candidat?

Etre Argentréen, scolarisé du CM1 à la 5ème.

Qui vote?

Les enfants du CM1 à la 5ème.

Quel est mon rôle

Tu auras une oreille attentive auprès de tes camarades.

Tu seras le porte parole de la commune

